

Après la marche de la colère

Des **togolais en colère** contre les **organisateurs**



P 3

Tikpi Atchadam et Jean-Pierre Fabre, actuelles figures de proue de la contestation du régime au pouvoir

Levée de sanction des clubs Gbikinti et Maranatha

Crime parfait... Et la fraude triompha!

★ **La FTF légaliste jusqu'au bout**

P 7



Col. Guy Akpovy, président de la FTF, déterminé à assainir le monde du foot togolais, au prix de mille difficultés

Réseaux sociaux: nouvelle arène du combat politique

P 4



Le NET dit **"Non"** au référendum, **"Oui"** aux réformes à l'assemblée nationale

P 5

BLESS DRINKING COMPANY

Eau minérale BLESS

« Notre effort pour une eau de premier choix! »

BLESS



CONTACTS:
00228 92 05 52 88
92 05 52 89
92 19 55 75
93 02 88 88

APRÈS LA MARCHÉ DE LA COLÈRE

Des togolais en colère contre les organisateurs

Yves GALLEY

Colère...

La question des réformes constitutionnelles continue par alimenter la crise politique togolaise. L'histoire a prouvé que certains acteurs politiques notamment de la frange de l'opposition se complaisent à faire perdurer les situations de crise, avec la ferme conviction que c'est la seule alternative qui puisse faire plier le parti au pouvoir. Et depuis 90, de déboires en déboires, la stratégie semble la même, l'apparition de quelques acteurs nouveaux ces derniers temps ne semble changer la donne. Depuis les manifestations du 19 août dernier, avec leurs lots de conséquences, la lutte politique a sombré dans une rare violence, et l'opposition, bien droite dans ses bottes de guerre, tente vaillamment de faire partir Faure Gnassingbe, président démocratiquement élu, par la rue. C'est à dire par l'insurrection, par la révolution populaire. Des marches se multiplient, au nom des libertés fondamentales, notamment celle relative aux manifestations publiques. Le

Plusieurs togolais lèvent la voix, à travers les différents canaux d'expression notamment whatsapp pour vivement condamner les responsables de partis politiques qui appellent les militants dans la rue mais qui sont incapables de garantir le caractère pacifique des manifestations. La marche de la colère de ce jeudi a été pour plusieurs togolais un cauchemar traumatisant et une torture morale qu'ils ne sont pas près d'oublier. "Tikpi Atchadam, qui es-tu au juste, et d'où viens-tu? On parle de réformes, ce n'est pas le vol, on parle de réformes, ce n'est pas enlever les pavés, ce n'est pas provoquer l'écoulement du sang. Le sang qui coule, Hellou!!! tu vas t'en laver. Les violences qu'on exerce sur nous, tu vas payer le prix. Hoooo!!! Laisse-nous tranquilles, nous-mêmes on souffre depuis pour manger, on préfère cela, laisse-nous tranquilles s'il te plaît. Toi pour ton intérêt, tu veux nous sacrifier, hellou, hellou!!!. Ne viens pas incendier notre Togo, laisse-nous en paix sur la terre togolaise" crie à tue-tête un groupe de femmes victimes de violences le jeudi dernier. "Je pars seulement en ville pour faire



Tikpi Atchadam et Jean-Pierre Fabre, actuelles figures de proue de la contestation du régime au pouvoir

treintaine. "Non, mes frères, non non non, on ne vit pas dans un pays comme cela, si tu vois ce que ces manifestants nous ont fait subir aujourd'hui au marché, ce n'est pas possible quoi. Mais c'est quelle histoire ça? C'est tout le monde qui doit marcher? Qui c'est comme ça on fait la politique?" se plaint Ganiou, vendeur de friperie au marché d'Adawlato. En clair, une colère généralisée qui peut devenir le ferment de violents affrontements lors de prochaines manifestations si rien n'est fait. Les acteurs qui aspirent un jour à diriger ce pays doivent apprendre à promouvoir l'expression des droits fondamentaux dans le respect des droits de tous. Le régime Faure peut tuer 1000 togolais par jour, aussi longtemps qu'il sera au pouvoir, il aura toujours des soutiens indéfectibles, aussi bien sur le plan national qu'international. De grands industriels américains, comme Henry Ford, ont durant toute la 2^e guerre mondiale continué par soutenir le régime nazi, alors décrié et considéré même comme satanique, n'hésitant pas à profiter de l'esclavage pratiqué dans les camps de concentration. C'est aussi leur droit. D'après l'article 7 de la charte togolaise des partis politiques, "tout citoyen togolais, jouissant de ses droits civils et politiques, peut adhérer au parti politique de son choix". Par conséquent, tous les togolais ne peuvent être des militants de l'opposition, encore moins, forcés d'adhérer ou de partager les aspirations de l'opposition. Le fait, également pour les leaders de l'opposition, d'ériger leurs aspirations et celles de leurs militants en aspirations du peuple s'avère aujourd'hui une dérive, sinon une usurpation du droit d'une partie du peuple, lequel, en

démocratie, ne parle qu'à travers les urnes, soit au référendum, ou soit lors de l'élection de ses représentants. Il faut qu'à un moment donné, certains acteurs politiques arrêtent d'utiliser, à des fins

changer par la force l'ordre démocratique établi, à violer les droits et libertés des autres citoyens, à troubler l'ordre public, et qu'il s'en sortent toujours indemnes, les citoyens ont le droit de se



Autres leaders politiques qui adhèrent à la politique de la rue pour "dégager" Faure Gnassingbé

ras-le-bol, ce sont les abus liés à l'exercice de cette liberté: agression physique et verbale des non manifestants considérés comme des ennemis de la République, actes de vandalisme, vols, irruption dans les boutiques et ateliers pour foutre le bordel. 'De nombreux concitoyens ont été victimes d'actes de violence dans plusieurs quartiers de Lomé. Très tôt le matin, certains groupes de manifestants se sont désolidarisés des autres pour aller attaquer des passants à Adidogomé, Akodésséwa, au grand marché, à Totsi, Hédzranawoé', constate le ministère de la Sécurité après la marche du jeudi 5 octobre dernier.

mon travail. On me bloque et on veut casser mon véhicule. Je refuse de descendre, ils commencent par me lancer les pierres. Moi je vous dis, actuellement, je suis prêt, si c'est la guerre, on va se faire la guerre, ce pays n'appartient pas seulement à Fabre et Tikpi Atchadam et à leurs militants. Atchadam, Fabre, qui vous dit que lors des marches, il faut mettre les cailloux, il faut frapper, il faut voler, il faut chasser les gens, nous, on en a marre. Maintenant nous aussi nous sommes prêts, on va s'affronter et vous allez appeler votre opinion internationale et on va voir aussi. Quand vos militants nous frappent il n'y a pas opinion internationale, on va se mesurer dans ce pays on va voir qui sont les plus violents", dégaîne Malick, la



Des militants prêts à tout pour répondre au mot d'ordre des leaders politiques

insurrectionnelles, l'expression "la volonté du peuple" pour dangereusement menacer la paix et la stabilité.

Punir sans exception

Les leaders de l'opposition qui, en violation des textes de la République, incitent ouvertement, ou subtilement à la violence ne sont guère inquiétés. L'on se demande si ces derniers jouissent d'une immunité judiciaire qui les met au-dessus de la loi. Ce laxisme des autorités vis-à-vis des opposants togolais est un facteur de promotion de la violence qui ne dit pas son nom. Si ouvertement ceux-ci peuvent tenir des discours qui incitent à

poser des questions. Est-il impossible de poursuivre et de punir dans ce pays Jean-Pierre Fabre, Tikpi Atchadam, Jean Kissi, Me Dodji Apevon, Nathanael Olympio, Brigitte Adjamagbo Johnson, Isabelle Ameganvi, et leurs acolytes, pour leurs violations répétées des articles 46, 47, 148 de la Constitution togolaise, des articles 3, 4 et 5 de la charte des partis politiques? Pourquoi devrait-on continuer par poursuivre uniquement que les manifestants qui ne font qu'appliquer le mot d'ordre lancé par les leaders de l'opposition? Il faut donc punir, sans exception. C'est aussi une exigence de l'Etat de droit.

LA SYMPHONIE, C'EST CHAQUE DEUX SEMAINES

Réseaux sociaux: nouvelle arène du combat politique

H. PADABADI

Les réseaux sociaux sont aujourd'hui au cœur du paysage politique et sont devenus les nouveaux modes de communication. Maîtriser les codes des réseaux sociaux s'impose alors comme un enjeu déterminant à l'ère moderne de la politique. En 2008, aux États-Unis, Barack Obama remporte l'élection présidentielle, après une campagne extrêmement bien menée, dans laquelle les réseaux sociaux ont joué un rôle prépondérant. Celui-ci s'était offert les services de Chris Hughes, un des cofondateurs de Facebook, qui était parvenu à rassembler un demi-million de militants qui, en jouant un rôle d'émissaires sur la Toile, sont devenus des acteurs centraux de la campagne. Depuis, en France et partout ailleurs dans le monde, les politiques se sont empressés d'investir ces espaces virtuels qui constituent de véritables viviers d'électeurs. Pour pouvoir draguer l'opinion, faire passer ses messages et donner un coup de visibilité à sa politique, les réseaux sociaux sont devenus l'espace le plus prisé des politiques. Le Togo ne se soustrait pas à cette nouvelle dynamique qui bouleverse les codes de communication politique au pays. Aussi bien l'opposition que le parti au

pouvoir, la bataille sur les réseaux sociaux est devenue très rude, surtout en cette période cruciale d'incompréhension où la question des réformes draine toutes les tensions. "Un outil puissant de communication", c'est ainsi que le PM Agbeyome décrit les réseaux sociaux. "Les réseaux sociaux occupent une place importante dans la communication politique aujourd'hui", concède un responsable de la communication du parti Unir. Sur Facebook, twitter, Instagram, les partis politiques et leurs militants prennent position... mais c'est whatsapp qui s'impose comme l'arène la plus chaude où s'est transporté, virtuellement, le combat politique. Des leaders comme l'ancien premier ministre Kodjo Agbeyome, (Obuts) et son vice-président Gerard Adja, le prof Aime Gogue et son lieutenant Dr Walla Kperkouma (ADDI), les députés Targone, Ouro Akpo Tchagnaou, le président du Nouvel engagement togolais (NET), Gerry Taama, Eric Dupuy, secrétaire national à la communication de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), Christian Trimua, David Ourna Gnata, Joseph Dzene Atsou, le député Batana, tous du parti au pouvoir, Brigitte Adjagbo Johnson, SG

CDPA, président du CAP 2015, Gérard Akoumey, porte parole du parti Les Démocrates, constituent la forte niche de personnalités politiques visibles et actives sur whatsapp. Le chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre, est complètement absent des réseaux sociaux, contrairement à ses homologues du Burkina (Zéphirin Diabre) et de la Guinée (Cellou Dalein Diallo). Quant au chef de l'Etat Faure Gnassingbé, il est très actif sur Facebook et Twitter. Une pluralité de groupes de discussions offrent à ces leaders, aux membres et militants de leurs partis politiques la possibilité de s'exprimer sur les actualités politiques, le but caché étant de faire basculer l'opinion en faveur de leurs politiques et de leur idéologie. En cette période de crise, les groupes de whatsapp atteignent chaque jour un débit d'animation très élevé, avec des milliers d'échanges de messages. Sur "Discussions Politiques" (première plateforme whatsapp de discussions politiques au Togo), "Togo Citoyen", "Actu Togo", "Mouvement Hysope", "Actualité Togo", "Droit de réponse", "Club de la presse", "Diaspora Consciente", les débats, opposant toujours deux camps (défenseurs de l'opposition et du parti au pouvoir) sont souvent très houleux, rugueux,



agressifs, et se terminent dès fois par des échanges truffés d'invectives. Les administrateurs des groupes se débrouillent vaillamment pour maintenir une certaine discipline qui promeut la liberté d'expression, le respect de l'opinion de l'autre, et le caractère digne du contenu des échanges. Une tâche pour le moins aisée. "Nous ne pouvons plus nous passer de whatsapp. Nos adversaires l'utilisent à outrance. Souvent pour détruire notre politique. Hier, c'est à l'approche des élections qu'on

envahit les réseaux sociaux, aujourd'hui, l'information va très vite, et nous devons être dans la spontanéité", confie une figure de proue d'un parti politique qui requiert l'anonymat. Une affirmation qui établit la puissance des réseaux sociaux aujourd'hui dans un monde où les victoires politiques dépendent en partie des victoires de la guerre de communication. Pourvu que cette guerre soit saine et reste seulement idéologique.

Du 25 au 29 octobre 2017: Blitta accueille la 6^{ème} édition de FESDOB

La 6^{ème} édition du Festival du film documentaire de Blitta (FESDOB) se tient à Blitta, -localité située au centre Togo- du 25 au 29 octobre 2017.

L'initiative, portée par l'Association Terre des Arts et de Culture (ATAC) va réunir réalisateurs et professionnels du cinéma venus d'horizons divers, notamment de l'Allemagne, de la Belgique, du Bénin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la France, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo. Toutes ces informations ont été rendues publiques le 29 septembre dernier au cours d'une conférence de presse à Lomé. Les activités au programme de cette édition seront axées autour du thème: « le film documentaire dans la formation du jeune leader africain ». Une nouvelle fois les festivaliers auront l'opportunité de célébrer le 7^{ème} art africain. Tout commence le 16 octobre avec une formation en production de film documentaire à l'endroit de quinze (15) jeunes producteurs, animée par les célèbres scénaristes et producteurs français et burkinabé,



Vue partielle de la salle lors de la conférence de presse de lancement

Bertrand Scalabre et Noraogo Sawadogo. Il est programmé au cours de cette fête du cinéma la projection du film sénégalais 'Kemtiyu', sacré meilleur film documentaire au FESPACO 2017.

Le clou des activités sera une compétition dotée de prix entre 20 films (7 longs métrages et 13 courts métrages). Au nombre de ces films sélectionnés parmi 136

films à l'issue d'un appel à films, il y a sept (7) films togolais. Il est également prévu un pitch.

« Ce festival est une vitrine pour un grand nombre de films documentaires d'Afrique et d'ailleurs. Il est donc pour un grand nombre de réalisateurs togolais et non togolais, une opportunité de rencontres et de promotion de films », a souligné Kossa Lelly Gbouhi, déléguée générale du FESDOB.

Tourisme: le Togo brille au Stho

Après avoir attiré toutes les curiosités au Salon Professionnel du tourisme à Paris qui a ouvert ses portes le 26 septembre dernier, le Togo a participé du 29 septembre au 1er octobre 2017 à la 12^{ème} édition du Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO).

Le SITHO est un salon professionnel qui offre l'opportunité aux administrations nationales du tourisme de l'Afrique de l'ouest et aux opérateurs privés du secteur (agents de voyages,

circuits touristiques ont été mises en évidence sur le stand Togo à travers les affiches, les dépliants, les brochures, les cartes routières et plans de ville ainsi que la projection en boucle de films de promotion touristique. Les visiteurs du stand de Togo ont été vivement motivés à effectuer des voyages touristiques dans notre pays.

Cette édition du SITHO est placée sous le thème « Tourisme interne : Défis et Opportunités ». Ainsi en marge des expositions, plusieurs communications suivies



Le Togo a vanté ses atouts touristiques au salon international de tourisme et de l'Hôtellerie Ouagadougou

hôtelières, restaurateurs...) de rencontrer les Tours opérateurs internationaux invités pour discuter de l'organisation des voyages touristiques et de l'accueil des vacanciers dans nos pays.

Le Togo a été représenté à ce salon par une délégation du Ministère de l'Industrie et du Tourisme et le chef d'agence d'Alba Travel Service. Des potentialités touristiques du Togo, les infrastructures d'accueil et d'hébergement, les capacités d'organisation des excursions et

de débats ont été faites sur cette thématique au cours du colloque organisé à cet effet. Il s'agit de rechercher les voies et moyens pour intéresser davantage d'une part, les ressortissants de chaque pays à visiter et découvrir son propre pays et d'autre part, les ressortissants ouest africains à voyager et à découvrir, les attraits touristiques de l'espace sous-régional qui est intégré à travers la politique commune du tourisme de l'UEMOA et les stratégies de la CEDEAO pour le développement du secteur.

DIRE, NE PAS DIRE...

Le haricot ou l'haricot ?

Le h de haricot est « aspiré », c'est-à-dire qu'il interdit la liaison, impose que ce mot soit prononcé disjoint de celui qui le précède, au singulier comme au pluriel. On écrit et dit : le haricot, non l'haricot ; un beau haricot, non un bel haricot. Tous les dictionnaires indiquent par un signe conventionnel quels h (généralement d'origine germanique) sont aspirés et quels h (généralement d'origine gréco-latine) ne le sont pas. Pour certains mots, l'usage est indécis. Ce n'est pas le cas de haricot : la liaison est incontestablement une faute. La rumeur selon laquelle il serait aujourd'hui d'usage et admis que l'on fasse cette liaison a été colportée par un journal largement diffusé dans les établissements scolaires, L'Actu (no 8 du jeudi 3 septembre 1998, p.7), qui n'a pas jugé bon de publier de rectificatif.

REFLEXIONS

"Être réaliste, c'est préférer une réforme modeste, qui en permet une autre, à un miracle impossible."

Habib Bourguiba, Homme d'état, Homme politique, Président (1903 - 2000)

BALLET DES MOTS

FTF-SERGIO SPORT/ SUPER COUPE DU TOGO

Semassi - As Togo Port, l'attraction de ce dimanche au municipal

Idrissou Faisal



automatiquement son adversaire pour ce challenge très relevé. Cette rencontre est un événement Sergio Sport, parrainé par la FTF, sous le haut patronage du ministère de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique. Pour la circonstance, l'As Togo Port et Semassi vont arborer des maillots portant la griffe de l'équipementier Sergio Sport. Depuis que les relations FTF-Sergio

ont été brouillées par l'affaire de l'équipementier des Eperviers pour la CAN 2017, c'est la première fois que les deux entités se remettent ensemble pour tenir l'organisation d'un événement majeur. Ce qui n'est pas un mauvais signe. Le dimanche prochain, le vainqueur emportera en plus du trophée et des médailles une enveloppe de 2 millions, le finaliste malheureux touchera 1 million.

Les férus du ballon rond vont bientôt renouer avec les hautes sensations et la fièvre des matchs de championnats organisés par la Fédération togolaise de football (FTF). En attendant le démarrage effectif de la saison 2017-2018 prévu pour le 22 octobre prochain, une alléchante affiche opposant l'As Togo Port et Semassi de Sokode se tient le dimanche 15 octobre prochain au stade municipal de Lomé pour le compte de la Super coupe du Togo.

Le premier club est champion de la saison 2016-2017 et le second vainqueur de la coupe de l'indépendance. La super coupe met en lice normalement le champion en titre et le vainqueur de la coupe du Togo; le Togo n'ayant pas organisé la saison dernière la coupe du Togo, c'est le vainqueur de la coupe de l'indépendance qui affronte le champion. L'As Togo Port ayant râflé tout sur son passage la saison dernière (coupe de l'indépendance et championnat), le vice champion de la saison (Semassi) devient

PROMOTION DU COSMÉTIQUE "MADE IN TOGO"

Vallée des Métiers de Beauté se lance

Valoriser les produits cosmétiques fabriqués à base de plantes locales, c'est la mission que s'assigne Vallée des Métiers de Beauté (VMB), une nouvelle association lancée le 26 septembre dernier à Lomé,

valoriser les connaissances ancestrales et les allier aux connaissances modernes », a précisé son président, M. Eric AMETSIPE. " Aujourd'hui, il nous revient de revaloriser la beauté de la



Eric Ametsipe, président de Vallée des Métiers de Beauté

lancement placé sous le thème: " la dépigmentation, un problème de santé publique ". Le projet porté par VMB est une innovation qui vise à promouvoir les produits de beauté fabriqués par les Togolais à base de végétaux, tout en valorisant les métiers de beauté. Dans cette entreprise, VMB se fera accompagner par certains partenaires notamment les associations BOTANICOSM'ETHIC » et « Da m'a dit France », toutes spécialisées dans le cosmétique. VMB va axer ses actions sur le soutien des Africains et Africaines dans la valorisation de leurs traditions dans le domaine de la cosmétique et de maintien de leur beauté naturelle dans une diversité culturelle. « VMB entend aussi apporter un appui-conseils aux organisations pour la protection et l'entretien des plantes et des forêts, et la création et le maintien d'une synergie entre les acteurs pour

peau noire. La prévention contre la dépigmentation, c'est d'apprendre très tôt à un petit enfant et à sa mère que la peau noire est belle, que le noir n'est pas qu'une couleur mais un révélateur de couleur. La peau noire a de vrais atouts. Elle contient en effet plus de collagène." a expliqué Mme Émilie Jiminiga, présidente de " Da m'a dit France".

Pour Eric Ametsipe, il existe des produits naturels à base de beurre de karité, de beurre d'avocat, d'huile d'olive,...qui permettent un teint unifié et lisse sans décoloration pour le bien être de la population africaine. L'idée de créer VMB est née en février 2017 lors du Forum International Afrique et Beauté (FIAB) tenu à Lomé. Son président Eric Ametsipe est connu pour être l'un des jeunes les plus entrepreneurs du Togo, doué d'un sens pointu d'innovation. C'est sûrement l'autre atout et une garantie pour la réussite du projet porté par cette association.

JOURNÉE PORTE OUVERTE DES U12

AFAC et ETECON se dévoilent au public sportif

Broohm Ani



AFAC, un centre de formation qui base sa politique de développement sur sport - études

Le stade JCA d'Agoo-Nyivé a servi de cadre le samedi 30 septembre dernier à un événement exceptionnel, une journée porte ouverte des jeunes footballeurs de moins de 12 ans (U12). L'initiative, inédite, est à mettre à l'actif du club Etecon FC, et de Africa Foot Academy (AFAC), l'un des centres de formation de football les plus en vue de la capitale togolaise. Autour du thème "Pratique du Sport à la base et les études scolaires", les différentes activités au programme ont permis aux responsables des dites structures de partager avec le public sportif

avec au premier rang le Col. Guy Akpovy, président de la Fédération togolaise de football, avec à ses côtés, le directeur

olympique togolais (CNOT), et le président de la ligue de football de Lomé golfe. Aux jeunes footballeurs mis en exergue par l'événement, les uns et les autres ont prodigué d'utiles conseils pour soutenir l'importance de coupler la pratique du football aux études scolaires. Wakil Coubadja Touré, entraîneur fondateur de AFAC s'est montré satisfait du déroulement de la journée. "Nous avons été honorés par la présence d'invités de marque, notamment le président de la FTF qui a tenu à faire personnellement le déplacement. Cet événement est une première au Togo, nous nous réjouissons de la réussite qu'a connu son organisation. Nous comptons faire mieux aux prochaines éditions." Des kits scolaires ont été distribués à tous les jeunes joueurs de la catégorie à l'honneur pour les accompagner dans leurs études. AFAC est créé en Juillet 2005 et regroupe les catégories "U 11, U 15, U 18 et U23. Son entraîneur Wakil Coubadja Toure a été un ancien joueur de l'AS Douane de Lomé. Une belle reconversion, au service du développement du football à la base..



Le président de la FTF (milieu), prodiguant des conseils aux U12

leurs ambitions portées par une politique sportive axée sur sport et études. L'événement a attiré un grand monde, des curieux, férus du ballon rond, et des responsables du foot national

technique national, Elitsa Lanou, Abalo Dosseh, le sélectionneur des Eperviers locaux et Togbui Akoussah Camelio, instructeur d'élite A CAF et le représentant du président du Comité national

Pitang Tchalla, conduit à sa dernière demeure

Le 19 septembre dernier, le monde de la presse aux premières heures de la journée s'effondre dans la douleur sous l'effet de la nouvelle de la disparition subite et tragique de Pitang Tchalla, président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC). Ce jour, l'illustre disparu, tout pétillant de forme, s'amène au sport très tôt dans la matinée. La grande faucheuse le surprend, et le terrasse. Précipitamment conduit dans une clinique, ce grand serviteur d'Etat ne survivra pas à sa crise cardiaque. Le samedi 7 octobre dernier, il a été conduit à sa dernière demeure dans son village natal de Tchitchao dans la Préfecture de la Kozah. Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a fait le déplacement pour lui rendre, à juste raison, un dernier hommage. Pitang Tchalla a occupé d'importants postes sur l'échiquier de la communication, et est considéré comme l'artisan du code de la presse et de la communication, et le père de la dépenalisation des délits de presse,



Pitang Tchalla

une innovation que plusieurs pays francophones ont essayé de copier. Aux termes de l'article 10 de la loi organique de la HAAC, il sera pourvu dans un délai maximum de trois mois à son remplacement. Que son âme repose en paix.

LA SYMPHONIE, C'EST CHAQUE DEUX SEMAINES

LEVÉE DE SANCTION DES CLUBS GBIKINTI ET MARANATHA

Crime parfait... Et la fraude triompha!

■ La FTF légaliste jusqu'au bout...

Yves GALLEY

En tuniques tout puant de fraude et de corruption, les clubs Gbikinti Fc et Maranatha Fc vont s'engager pour le nouvel exercice du championnat de foot de première division. Par la volonté de Mme Klevo Nutifafa, alliée de Gabriel Ameyi et présidente de la chambre d'instruction de la commission d'éthique de la FTF, qui a usé de ses prérogatives incontestables à lui reconnues par le code éthique pour rendre parfait le crime du 28 mai 2017 commis sur la pelouse de Gbikinti à Bassar. Le 11-0 historique restera à jamais impuni. Fort étonnamment. Une salissure odieuse qui couvre pour toujours une page de l'histoire du championnat national de D1. La commission de recours de la FTF, bien consciente des scandaleux vices de procédure ayant émaillé la procédure conduite par la chambre d'instruction, a été contrainte de jeter l'éponge par les insuffisances du Code éthique de la FTF. Bravo! La fraude a triomphé. Chapeau aux fraudeurs! Bravo! Le droit a été dit. Mille bravos au Comex du Col. Guy Akpovy qui s'est montré dans toute cette affaire, digne, probe et honorable.

Légaliste...

Ne pas sanctionner, ne pas engager une procédure qui vise à appliquer les mesures disciplinaires en la matière aurait été un scandale qui éclabousserait durablement l'équipe Akpovy. En suspendant provisoirement Gbikinti et Maranatha, le Comex était dans la légalité, et renvoyait l'image d'une institution forte, attachée aux valeurs éthiques, et déterminée à promouvoir des compétitions saines. En effet l'article 6 du Code éthique de la FTF a prévu entre autres sanctions applicables aux personnes concernées par ce texte "l'interdiction d'exercer toute activité relative au football", laquelle sanction a été infligée dans un premier temps à Gbikinti et Maranatha.

En saisissant la commission d'éthique pour enclencher une procédure disciplinaire à l'encontre des deux clubs suspects de fraude, le Comex ne fait que jouir de son droit de déposer plainte prévu par l'article 61 du Code Ethique qui dispose: "Toute personne à laquelle s'applique le présent Code peut déposer une plainte auprès du secrétariat de la chambre d'instruction au sujet de possibles infractions potentielles aux dispositions du présent Code". Le Comex, convaincu des écarts qui ont caractérisé la procédure menée à charge par la chambre d'instruction jouit de son droit de faire appel en saisissant une juridiction supérieure pour faire triompher la justice. Cette action (qu'elle soit viciée ou pas) n'ayant pas abouti, le Comex, en tout automatisme, s'est plié à la décision de la commission de recours en levant la sanction provisoire infligée aux clubs faussaires. Il faut être un corrompu dans l'âme et un partisan de la fraude pour soutenir que le Comex jouait à la carte de l'acharnement en initiant une telle procédure. Avant de crier haro sur le Comex, il faut se souvenir que la FTF a des textes qui régissent son fonctionnement, lesquels elle a essayé de respecter, sans complaisance. Il faut plutôt passer à la loupe juridique les faits et gestes de la chambre d'instruction pour

comprendre que c'est bien cet organe qui s'est dérogé délibérément à la bonne application des règles définies pour l'accomplissement de sa mission en évitant de faire son travail dans les normes.

auxquelles s'applique le présent Code ont ou semblent avoir des intérêts privés ou personnels susceptibles de les empêcher d'accomplir leurs obligations avec intégrité, indépendance et détermination. Par intérêt privé ou



Gabriel Ameyi, Président Maranatha FC de Fiokpo



Daoune Boundjou, Président Gbikinti FC de Bassar

Gbikinti 11 Maranatha 0

Un match truqué qui restera à jamais impuni

Manque d'intégrité...

La fausse note de toute cette procédure et qui se révèle la clé de succès des clubs Gbikinti et Maranatha, c'est bel et bien le manque d'intégrité de Mme Klevo qui s'est fait une rare violence pour garder sa place de présidente de la chambre d'instruction malgré sa forte proximité avec une des parties au procès. Aux termes de l'article 35 du Code éthique, elle aurait dû se récuser. Mieux, l'alinéa 2 de l'article 19 se montre très clair et plus contraignant: "Les personnes auxquelles s'applique le présent Code doivent éviter toute situation pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts. Il y a conflit d'intérêts lorsque les personnes

personnel, on entend notamment le fait que les personnes auxquelles s'applique le présent Code retire un avantage pour elles-mêmes, leur famille, leurs parents, leurs amis ou leurs relations." Il se trouve que Mme Klevo, proposée à ce poste par le club de Fiokpo mis en cause, est une amie personnelle de Gabriel Ameyi. En grande dame intègre, elle aurait dû jeter l'éponge, tout simplement, pour garantir l'impartialité dans la conduite de cette procédure. Dans la justice ordinaire, la règle est la même. Autrement, si une partie arrive à prouver que le juge est un proche de l'autre partie, la décision rendue encourt nullité. On peut donc



Col. Guy Akpovy, président de la FTF, déterminé à assainir le monde du foot togolais, au prix de mille difficultés

comprendre les nombreux vices de procédure ayant émaillé la procédure et qui ont profité aux accusés. Entre autres, la chambre d'instruction a ouvert une instruction, mais ne l'a jamais notifié aux parties, en violation de l'article 44 du code éthique. Une brèche ouverte à celles-ci pour affirmer et soutenir que la Chambre d'instruction ne leur a jamais notifié l'ouverture d'une instruction.

Réécriture...

Outre le manque d'intégrité de la présidente de la chambre d'instruction, les failles du code éthique ont réduit les marges de manœuvre juridique du Comex. La faille la plus importante demeure l'absence du double degré de juridiction. Il est impératif que des correctifs soient apportés au code éthique pour que les décisions prises par la chambre d'instruction (surtout un non lieu) puissent faire l'objet d'un recours devant la Commission de recours ou la chambre de jugement au cas où une partie les estime biaisées. C'est l'impossibilité d'une telle action qui a obligé le Comex à saisir la commission de recours qui, en toute légalité, d'après l'article 80 du Code éthique, s'est déclarée incompétente, puisqu'elle n'est compétente que pour se prononcer sur les décisions rendues par la chambre de jugement. Si une partie n'est pas satisfaite de la décision

du juge d'instruction, dans la justice ordinaire, elle peut faire appel à la chambre d'accusation de la Cour d'appel. Ce mécanisme doit être intégré au plus tôt au code éthique de la FTF, d'où l'urgence d'une réécriture des textes.

Leçons à tirer

Le Comex tirera les conséquences de cette procédure pour faire en sorte qu'à l'avenir les fraudeurs ne passent plus par les mailles des filets. Et il faut faire en sorte que les règles s'appliquent à tout le monde, pas à la tête du client. C'aurait été un autre club que Maranatha, que la Chambre d'instruction de Mme Klevo aurait travaillé de façon différente. On peut notre également dans cette affaire qu'à l'ère Akpovy, toutes les commissions travaillent en toute indépendance, sans pression du comité exécutif. Et c'est bien un gros pari de gagné pour notre football. Quoi que l'on puisse dire, cette procédure aura le mérite d'envoyer à tous les clubs un message fort, plus rien ne serait comme avant, nos championnats ne seront plus une pétaudière comme à l'ère Ameyi où fraude, corruption, trucage des matches étaient érigés en pratiques orthodoxes. Au final, de cette tonitruante affaire Gbikinti-Marathana, c'est la FTF qui s'en sort la tête bien haute. Honte à Gabriel Ameyi, président de Maranatha FC, honte à Daoune Boundjou, président de Gbikinti de Bassar!

TOURNOI INTERNATIONAL DES MOINS DE 17 ANS

Togo-Ghana, l'affiche de choc pour le 28 octobre prochain

Débuté le 1er novembre 2016, le tournoi de la paix des centres de formation des moins de 17 ans (U17) d'Afrique connaîtra son apothéose le 28 octobre 2017 au stade d'Agoè-Nyivé. Cet agenda a été rendu public par le président de la fondation Issa Hayatou, l'Ivoirien, Anoi Nieliba Castro, le 26 septembre dernier lors d'un point de presse dans un prestigieux hôtel de Lomé. Cette finale qui s'annonce déjà explosive opposera le Togo et le Ghana et sera dotée de deux trophées importants dont l'un (celui du vainqueur) portera le nom de son Excellence Obiang N'Guema, président de la Guinée Équatoriale, et l'autre, le trophée de remerciements et d'hommage destiné à son Excellence Faure Gnassingbé, président du Togo.

Pour M. Anoi Nieliba Castro, le chef de l'Etat togolais est honoré "pour sa très grande disponibilité en faveur de la jeunesse togolaise et africaine, mais surtout pour ses actions de paix et de stabilité". "On ne vient pas tenir

un événement international dans un pays où il n'y a pas la paix et la stabilité" a-t-il reconnu, avant d'expliquer que ce tournoi est également "une invite de toute la jeunesse togolaise et africaine à se rassembler autour des illustres fils du continent afin qu'ils continuent de bâtir le continent africain".

A cette rencontre avec les médias, le président de la fondation Issa Hayatou avait à ses côtés El-Hadj Kassendja, président d'Agoua Fc et membre de la FTF, et le 1er vice-président de la ligue togolaise de football Lomé-golfe, Nougblegan Pierre. Le comité d'organisation de la compétition a profité de l'occasion pour saluer le soutien de la fédération togolaise de football et a exhorté les médias à fortement mobiliser la population togolaise autour de ce grand événement sportif que représente la finale du 28 octobre. Sur les objectifs du tournoi, M. Anoi Nieliba s'est montré satisfait: « Nous



Anoi Nieliba Castro, président de la fondation Issa Hayatou

avons fait la détection, il y a eu des jeunes qui sont détectés et qui ont reçu des invitations pour faire des tests en Europe, notamment en Italie. Avec l'aide des dirigeants et de la fondation, ces jeunes vont faire le déplacement pour les tests. C'est également notre

objectif ».

Faut-il le rappeler, ce tournoi a regroupé dix équipes issues des centres de formation du Bénin, de la Guinée Équatoriale, du Ghana et du Togo et s'est déroulé à Lomé du 1er au 16 novembre 2016 pour dégager les deux finalistes.



SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION,
DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE
ET LE PARRAINAGE DE LA FTF



EN COLLABORATION AVEC



PRÉSENTENT

SUPER COUPE DES CHAMPIONS DU TOGO

AS TOGOPOST



SEMASSI FC



15 OCTOBRE 2017 AU STADE OMNISPORT DE LOMÉ À 15H00

GRADINS
1000F

TRIBUNE ANNEXE
2000F

TRIBUNE LATÉRALE
3000F

LOGE OFFICIELLE
5000F



La SYMPHONIE

Récepissé N° 0445/12/01/2012

Directeur de Publication
Yves GALLEY
90 38 36 16
22 43 09 59

symphonie2012@outlook.com

Facebook:
Journal La Symphonie

Rédacteur en chef
Elyas PADABADI

Imprimerie
RAD GRAPHIC

Distribution
IDRIS
91 73 78 85

Rédaction
Brohm ANI
Slim
Idrissou Faissal, Stagiaire

Tirage
2000 exemplaires

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo
www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23
E-mails : saviornews@yahoo.fr / info@savoirnews.net